



 VATICAN PROTECTION DES MINEURS SEÁN PATRICK O'MALLEY ABUS

La Commission pour la protection des mineurs réagit à la Lettre du Pape

La Commission pontificale pour la Protection des Mineurs a diffusé ce mardi un communiqué après la publication de la Lettre du Pape au Peuple de Dieu du Pape François sur la question des abus dans l'Église.

Alessandro Gisotti – Cité du Vatican

La Commission pontificale pour la Protection des Mineurs se sent «*encouragée*» par la Lettre du Pape François au Peuple de Dieu sur la plaie des abus, publiée hier. La Commission remercie le Saint-Père «*pour ses paroles fortes qui reconnaissent la douleur et la souffrance des personnes qui ont subi des abus sexuels, l'abus de pouvoir et l'abus de conscience*»

perpétré par certains membres de l'Église». «Nous sommes pour toujours débiteurs du courage prophétique et de la résistance de nombreux hommes et femmes dont le cri a été plus puissant que tous les moyens qui voulaient le faire taire.»

Tolérance zéro contre ceux qui commettent ou couvrent des abus

Les membres de la Commission pontificale, poursuit la note, *«se sentent soutenus»* par l'appel du Pape aux acteurs de l'Église afin que dans la lutte contre les abus sexuels ils mettent en œuvre la *«tolérance zéro»*, et développent *«les façons de faire assumer leurs responsabilités à tous ceux qui commettent ou couvrent ces crimes»*. La lettre du Pape François, poursuit le communiqué, renforce le message de la Commission pontificale pour laquelle *«la tolérance zéro et la responsabilité sont un pré-requis pour sauvegarder les personnes vulnérables des abus, maintenant et dans le futur»*.

Les abus sexuels, de pouvoir et de conscience sont reliés

La note est associée à une déclaration de Myriam Wiljens, membre de l'organisme présidé par le cardinal Sean O'Malley. Pour cette professeur de droit canonique, trois aspects émergent de la lettre du Pape. En premier lieu, affirme-t-elle, *«François exprime clairement une connexion entre abus sexuel, abus de pouvoir et abus de conscience»*, et souligne ainsi ce que *«beaucoup ne veulent pas reconnaître»*. Deuxièmement, le Pape *«mentionne deux niveaux d'abus de pouvoir : il y a celui qui utilise sa position pour abuser sexuellement de mineurs et d'adultes vulnérables, et il y a celui qui occupe des positions de leadership et abuse de son propre pouvoir pour couvrir»* ces abus.

Mettre au premier plan la protection des enfants

En troisième lieu, poursuit la canoniste néerlandaise, le Pape admet que *«demander pardon et chercher la réparation ne sera jamais suffisant»*. Une réponse qui voit dans le long terme, et qui demande *«un changement radical de la culture dans laquelle la sécurité des enfants ait la priorité maximale»*. *«Protéger la réputation de l'Église, souligne-t-elle, demande de mettre au premier plan la sécurité des enfants. Le clergé seul ne sera jamais en mesure d'effectuer un changement si radical.»*. Donc, comme l'écrit le Pape François, *«avec humilité, il faudra demander et recevoir de l'aide de toute la communauté»*.

21 août 2018, 15:12